



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 07 juin 2021

LETTRE DE LA RELANCE N°2 - MAI

Les conséquences économiques de la crise sanitaire touchent de plein fouet notre département déjà pénalisé par le chômage et particulièrement les jeunes en recherche de formation ou de qualification pour intégrer le monde du travail.

Pour autant, notre territoire démontre une capacité de rebond notable et rapide, avec une hausse de 9,9 % du nombre d'emplois salariés marquée dans l'industrie dès la fin de l'année 2020.

Au cœur de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Service public de l'insertion et de l'emploi - SPIE - cherche à permettre à celles et ceux qui le veulent de trouver une place par le travail et l'activité dans la société.

Aujourd'hui, nous sommes heureux et non moins fiers d'annoncer que l'AMI qui vise à sélectionner une première vague de trente territoires qui mettront en œuvre le SPIE en 2021 a retenu le projet porté par le Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence pour un montant maximal d'aides de 354 000€.

Tous les mois vous retrouverez les lettres d'informations sur le site internet de la préfecture : https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/France-Relance-04-les-services-de-l-Etat-mobilises-a-vos-cotes/Actualites/Lettre-d-informations-mensuelle





Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél: 04 92 36 72 10

Mél: pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr